
La Vallée d'Aoste : une région italienne autonome et francophone

Celeste Fraiese D'Amato

🔗 <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=1771>

DOI : 10.35562/rif.1771

Référence électronique

Celeste Fraiese D'Amato, « La Vallée d'Aoste : une région italienne autonome et francophone », *Revue internationale des francophonies* [En ligne], 14 | 2026, mis en ligne le 13 juillet 2026, consulté le 01 septembre 2026. URL : <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=1771>

Droits d'auteur

CC BY

La Vallée d'Aoste : une région italienne autonome et francophone

Celeste Fraiese D'Amato

PLAN

- I. Exploration du panorama historico-culturel de la Vallée d'Aoste
 - I.1. Présentation du portrait linguistique de la Vallée d'Aoste
 - I.1.1. Esquisse historique avant l'unification italienne
 - I.1.2. À la suite de la fondation du Royaume d'Italie
 - I.1.3. À propos du patois valdôtain
 - I.2. À la recherche de l'équilibre entre autonomie des régions et unité nationale
 - I.2.1. Rappel historique sur l'éveil des minorités linguistiques
 - I.2.2. Notions juridiques sur la protection des minorités linguistiques en Italie
 - I.2.3. Les autres variétés minoritaires
 - I.3. Au-delà de l'autonomie régionale : réflexions sur l'unicité de l'identité valdôtaine
 - I.3.1. Panorama de l'héritage historico-culturel
 - I.3.2. Spécificités de la communauté valdôtaine
 - I.3.3. Homogénéité ou hétérogénéité ?
- II. Langue(s) et territoire : analyse de la stratégie linguistique du français en Vallée d'Aoste
 - II.1. Étude de la politique linguistique valdôtaine en faveur du français
 - II.1.1. Définitions des éléments théoriques
 - II.1.2. Causes et effets du bilinguisme officiel
 - II.1.3. L'école au cœur de la stratégie de dualité linguistique en Vallée d'Aoste
 - II.2. Le contexte (socio)linguistique valdôtain : un carrefour de définitions
 - II.2.1. Confrontation entre notions : la diglossie valdôtaine
 - II.2.2. Le bouquet linguistique valdôtain : une Babel à l'italienne ?
 - II.3. Bilan sur la F(f)rancophonie en Vallée d'Aoste
 - II.3.1. L'intégration valdôtaine au sein de l'espace européen
 - II.3.2. La destinée de la Vallée d'Aoste : francophonie « souhaitée » ou bien francophonie « oubliée » ?
- Conclusion

TEXTE

- 1 La Vallée d'Aoste ou *Valle d'Aosta* en italien et *Val d'Outa* en francoprovençal, est une région située au Nord-Ouest de l'Italie, qui possède une position stratégique, au cœur de la chaîne des Alpes¹. Elle se situe à l'Est de la région française de la Savoie et au Sud de la Suisse romande. Pour des raisons géographiques et historiques, le paysage linguistique de la Vallée d'Aoste est très riche, composé de quatre variétés romaines (le français, l'italien, le francoprovençal et le piémontais) et d'un dialecte alémanique (le walser).
- 2 Les politiques d'italianisation de la période fasciste ont fragilisé la diversité linguistique de la région, surtout le français. Mais malgré cela, l'autonomie régionale a joué un rôle crucial dans la préservation de la langue française parmi la communauté francophonie valdôtaine, qui se voit minoritaire aujourd'hui. Cette autonomie spéciale, accordée après la Seconde Guerre mondiale, reconnaît la singularité culturelle et linguistique de la Région, mais aussi une adaptation aux spécificités territoriales.
- 3 La Vallée d'Aoste dispose de deux langues officielles : le français et l'italien. Proche des voisins suisses et français, la communauté francophonie valdôtaine est encore aujourd'hui dynamique, malgré le caractère très minoritaire de la langue de Molière. Malgré son caractère officiel, concrétisé par le statut d'autonomie spéciale de 1948, le français peut être considéré comme ce que nous pouvons appeler une « langue de poche » au sein de la Région : plus précisément, une langue qu'on connaît, qu'on reconnaît, qu'on promeut, qu'on revendique, qu'on affiche, mais que l'on n'utilisera que dans certaines circonstances.
- 4 Dans le cadre de ce cas d'étude, la francophonie valdôtaine s'appuie prioritairement sur la pluralité des pratiques et de la représentation sociolinguistique de la minorité francophone, en incluant les interactions avec les variétés linguistiques et des pratiques culturelles liées au franco-provençal.
- 5 Face aux défis politiques, culturels et linguistiques actuels, l'étude de la francophonie dans la Vallée d'Aoste apporte des éclairages

- nouveaux et plus approfondi sur ce cas d'étude peu connu dans le monde de la recherche.
- 6 Il serait pertinent de s'interroger sur la position qu'occupe la langue française au sein de la Vallée d'Aoste et de considérer son impact sur l'autonomie valdôtaine.
 - 7 Nous exposerons les outils théoriques, les approches utilisées pour « lire » l'objet et répondre à la question rapidement esquissée puisque nous y reviendrons dans le développement.
 - 8 Dans notre exploration de la mosaïque linguistique de la Vallée d'Aoste, nous avançons l'hypothèse que le bilinguisme de cette région ne constitue pas seulement un héritage culturel, mais agit également comme un vecteur dynamique de l'identité valdôtaine. L'identité collective de la région valdôtaine cultive un discours singulier sur son appartenance à l'espace francophone, tout en mettant l'accent sur leurs défis principaux : pour la Vallée d'Aoste, il est impératif de construire un discours public justifiant l'autonomie régionale, qui se base sur le fait francophone.
 - 9 Notre étude vise donc à illustrer comment la valorisation du français contribue, non seulement à enrichir le paysage linguistique valdôtain, mais aussi à célébrer une identité linguistique distincte, au-delà de la simple coexistence langagière.
 - 10 Dans le cadre de notre analyse théorique, nous nous appuyerons sur des travaux de référence en sociolinguistique, en particulier sur les concepts développés par Charles Ferguson, Gaetano Berruto et Louis-Jean Calvet. Ces derniers s'avèrent essentiels pour étudier les spécificités sociolinguistiques de la Vallée d'Aoste. Nous ferons également appel aux notions de diglossie et de bilinguisme élaborées par Joshua Fishman. Leurs travaux sur la notion de diglossie, de bilinguisme (officiel, intégral et institutionnalisé) et de diversité linguistique nous aideront à analyser les spécificités sociolinguistiques valdôtaines. En particulier, nous utiliserons les théories de Heinz Kloss et d'Einar Haugen sur le statut des langues et le concept d'écologie des langues issu des travaux de Louis-Jean Calvet pour examiner la situation linguistique régionale de la Vallée d'Aoste. L'écologie linguistique devient ainsi un outil d'analyse pertinent pour ce cas d'étude qui explique le maintien de prestige du

français dans ce territoire. Nous étudierons également l'influence du panorama linguistique sur la minorité francophone en nous appuyant sur des recherches spécifiques appartenant à la littérature linguistique italienne et canadienne.

- 11 L'ensemble de ces références théoriques offre des notions indispensables pour examiner l'actuelle dynamique sociolinguistique de la Vallée d'Aoste, marquée par son histoire et sa géographie. Cette sélection de littérature spécialisée nous aidera à interpréter les particularités de la Vallée d'Aoste. La mise en valeur de la singularité valdôtaine en matière d'agencement linguistique représente le cœur de notre article.
- 12 Notre approche combinera les méthodes qualitatives et quantitatives. Bien que les informations obtenues ne puissent pas prétendre à une représentativité complète de la région, elles offrent des informations précieuses sur les tendances linguistiques prédominantes, en particulier à Aoste. La méthodologie mobilisée pour étudier ce cas spécifique inclut l'utilisation de données issues d'enquêtes et d'études statistiques réalisées par la Fondation Émile Chanoux. Les consultations des données secondaires, documents en ligne, mais aussi entretiens et observations sont les outils méthodologiques rassemblés pour la construction de cette contribution. Nous avons aussi rencontré des problèmes d'accès à des sources démolinguistiques fiables, notamment sur la question non des pratiques, mais des représentations linguistiques.
- 13 Les éléments fondamentaux de cet article reposent sur notre travail de recherche centré sur la Région Vallée d'Aoste en 2022, avec une recherche documentaire et la synthèse des travaux disponibles, bien sûr, mais également la réalisation d'un terrain constitué d'entretiens avec des acteurs locaux, d'entretiens plus informels, et aussi de l'observation du paysage linguistique (avec la prise de photos) lors de notre séjour. Cette démarche exploratoire, basée sur un accès privilégié au terrain, nous a permis d'analyser plus en profondeur les caractéristiques du contexte linguistique valdôtain, dans une perspective à la fois régionale et internationale.
- 14 Cette étude exploratoire ambitionne de délimiter un portrait le plus complet et le plus juste possible de la situation sociolinguistique aujourd'hui de la Vallée d'Aoste, en tenant compte de sa riche

diversité et de ses interactions sociales, tout en assurant une immersion sur le terrain, pour une compréhension approfondie des dynamiques actuelles.

- 15 Pour explorer le cas de la F(f)rancophonie valdôtaine, nous aborderons les aspects historiques, descriptifs mais aussi sociolinguistes de cette région qui protège sa singularité culturelle, notamment en préservant la langue française dans son territoire. À cet égard, nous allons nous interroger sur le statut du français (sa place dans l'espace public et les institutions) comme sur son utilisation dans la société. Nous procéderons en deux temps : premièrement, nous allons poser les jalons avec un regard sur le passé articulé autour d'événements historiques, pour mieux saisir les évolutions (socio)linguistiques de ce territoire, aujourd'hui autonome. Nous allons suivre ces évolutions à travers une parenthèse historique du cas d'étude. En somme, nous allons voir l'aménagement linguistique valdôtain, sous un cadre aussi juridique pour approfondir l'analyse linguistique de la région. Deuxièmement, nous tenterons de mieux cerner la situation sociolinguistique du territoire valdôtain en passant par les traits linguistiques propres à la région. Cette partie consacrée aux aspects sociolinguistiques étudiera les attitudes des valdôtains par rapport au français et aux autres langues présentes sur le territoire, notamment l'italien et le franco-provençal. Une attention particulière sera portée au système scolaire, la pierre importante de l'édifice qui représente le bilinguisme valdôtain. Enfin, nous examinerons la valeur d'être francophone au sein de l'espace européen.

I. Exploration du panorama historico-culturel de la Vallée d'Aoste

I.1. Présentation du portrait linguistique de la Vallée d'Aoste

I.1.1. Esquisse historique avant l'unification italienne

- 16 L'arrivée et l'épanouissement du français en Vallée d'Aoste renvoie à une période historique à la fois ancienne et précise : l'époque proto-romaine. Après des années d'opposition de la part des Salasses, l'Empire romain conquiert la région en 25 av. J.-C. La ville est alors nommée *Augusta Praetoria Salassorum*. La Vallée d'Aoste a été successivement occupée par les Burgondes, les Byzantins mais aussi les Lombards. La chute de l'Empire romain en termes de puissance et d'influence amène la Vallée d'Aoste enfin dans les mains des Francs, en 575. C'est seulement vers la fin du Moyen Âge que le dessin linguistique de la Vallée d'Aoste prend forme grâce à l'arrivée au pouvoir de la Maison de Savoie, qui marque le début de la francisation de ce territoire.
- 17 L'officialisation du français remonte au XVI^e siècle avec Emmanuel Philibert I^{er} de Savoie. C'est dans cet « Âge d'or » du français, sous l'impulsion donc du souverain de Savoie, que la langue française devient la langue des actes officiels en termes de décret administratif et juridique dans la Région. Plus précisément, en 1561, le duc Emmanuel Philibert I^{er} de Savoie « modernise » le tissu linguistique en Vallée d'Aoste avec l'édit de Rivoli : le latin est remplacé par le français qui devient la langue vulgaire pour la rédaction des actes publics. Ces réformes administratives et juridiques marquent l'histoire de la Vallée d'Aoste, notamment sa francisation. L'originalité de l'histoire du langage en Vallée d'Aoste est focalisée par un élément important : le français acquiert son statut de langue officielle bien avant d'être langue majoritaire entre les Valdôtains. À cette époque, afin d'améliorer le taux d'alphabétisation du territoire et de diffuser plus rapidement la connaissance du français, une scolarisation intensive est assurée par les écoles de hameau, c'est-à-dire des petites écoles de montagne, qui ont joué un rôle essentiel, garantissant l'instruction des plus petits, appartenant aux territoires ruraux et isolés. Héritage de l'ancien duché de Savoie, les écoles de hameau ont favorisé la scolarisation dans les zones rurales de la Vallée d'Aoste en étant un service scolaire public de proximité² essentiel valorisant le fait d'être francophone dans ce territoire.

I.1.2. À la suite de la fondation du Royaume d'Italie

- 18 L'établissement de l'unification italienne en 1861 engendre une accélération des changements, caractérisés par une période tout à la fois de transition linguistique et politique, jusqu'à la consolidation institutionnelle et administrative. La Vallée d'Aoste est alors incorporée à la province de Turin. C'est le début d'une modélisation, d'une uniformisation culturelle et linguistique en faveur de l'italien. Le recul du français est déterminé, surtout par l'arrivée du régime autoritaire de Mussolini qui entraîne un changement radical du tissu sociolinguistique valdôtain. En 1923, le gouvernement fasciste tente de supprimer l'influence française présente en Vallée d'Aoste, avec la suppression de l'enseignement en français dans les institutions scolaires valdôtaines. Un usage exclusif de la langue italienne est exigé dans tous les outils de communication, comme la presse. Depuis la promulgation de ces mesures d'uniformisation, le français se perd au profit de l'italien, qui est devenu dans cet intervalle historique, la seule langue officielle de la région valdôtaine. Si d'un côté, cette vision d'homogénéisation et de conception d'uniformisation fascine les acteurs fascistes et autoritaires, de l'autre, elle suscite le mécontentement de ceux qui préfèrent une liberté linguistique et politique, notamment des Valdôtains attachés à la distinction culturelle de la Vallée.
- 19 L'effondrement de toute forme de liberté provoque un certain type d'agitation au sein de la région valdôtaine, qui parcourt le milieu universitaire et le courant plus conservateur. La répression provoque la naissance et l'organisation de la résistance à un niveau régional au sein de la Vallée d'Aoste, avec « La Jeune Vallée d'Aoste », groupe d'action régionaliste, qui naît en 1925³. Le groupe soutient le maintien du français dans la Vallée et défend la mise en place d'une autonomie régionale pour consacrer ses caractéristiques historiques, linguistiques et topographiques.
- 20 Émile Chanoux, meneur de ce mouvement de résistance, élabore les premières théories d'autonomie de la région : une élite restreinte de Valdôtains accompagne la lutte pour la libération du territoire, afin de garantir le respect de sa diversité linguistique. Après la Seconde

Guerre mondiale, en 1948, la Vallée d'Aoste acquiert le statut de région autonome : le français et l'italien sont désormais les langues officielles de la Région, et le « patois » valdôtain reste la langue traditionnelle du territoire.

I.1.3. À propos du patois valdôtain

- 21 Appelé familièrement (et de manière assez péjorative) « patoise », le francoprovençal a été longtemps la langue du quotidien. Cette notion permet en quelque sorte de dévaloriser une langue considérée comme mineure. Le francoprovençal, à l'origine un parler vernaculaire, demeure toujours une richesse culturelle dans la Vallée.
- 22 Les recherches d'Evelina Unio⁴ nous permettent de mieux comprendre l'arrivée et la diffusion du francoprovençal en Vallée d'Aoste. D'un point de vue géolinguistique, la Vallée d'Aoste a été une région de contact entre l'aire linguistique du français et l'aire linguistique italienne, et donc sa singularité est liée à la présence des dialectes gaulois et des dialectes de l'Italie du Nord. Après la latinisation dans la Gaule du Nord, le francoprovençal (langue gallo-romaine) commence à s'étendre dans plusieurs territoires. Il est majoritairement présent sur le territoire français (à savoir la plus grande partie de la Loire, le Rhône, l'extrémité sud-est de la Saône-et-Loire, le sud du Doubs, la plus grande partie du Jura, l'Ain, la Haute-Savoie, la Savoie, la plus grande partie de l'Isère, l'extrémité nord de la Drôme) mais également sur une partie du territoire suisse (plus précisément, les cantons de Neuchâtel, Vaud, Genève et la partie romande des cantons de Fribourg et du Valais) et du territoire italien, soit la Vallée d'Aoste et les vallées au sud du Grand-Paradis (Orco, Stura, Viù) ainsi que les quatre communes de la vallée de la Cenischia entre le Mont-Cenis et Suse⁵.
- 23 Malgré la variabilité linguistique très marquée, il est possible de diviser la Région en deux grandes zones linguistiques du patois : on parle respectivement de la « haute Vallée », et de la « basse Vallée »⁶. La première est influencée principalement par le patois savoyard ; la deuxième par le dialecte piémontais. C'est le patois de cette Vallée qui présente les caractéristiques les plus anciennes. Le terme « patois » a donc pour longtemps eu une connotation négative : utilisé essentiellement à l'oral et dans un contexte familial, il

symbolise l'environnement généralement rural. Cependant, le francoprovençal a été revendiqué par les locuteurs de la Vallée d'Aoste comme « langue du cœur » en assumant, avant tout, une forte composante identitaire. Si d'une part, l'italien et le français fondent en partie l'identité des Valdôtains, d'autre part, le franco-provençal est encore aujourd'hui un morceau important du répertoire linguistique de la Vallée d'Aoste.

- 24 Dans le cadre du mouvement de résistance en faveur de l'autonomie, l'unification italienne a poussé les francophones valdôtains à protéger non seulement le français mais également cette forme de diversité linguistique qu'on trouve en Vallée d'Aoste à travers les différentes variantes du francoprovençal. Il n'y a donc pas de distinction entre italophone ou francophone : les citoyens de la Vallée d'Aoste sont tous italophones et francophones dans la même mesure selon les articles de son Statut spécial.
- 25 On observe donc que dans la Vallée d'Aoste, le français et le francoprovençal, en tant que langues minoritaires (avec deux statuts différents), coexistent avec l'italien, la langue majoritaire. L'application du concept d'*écologie des langues*⁷ (présent dans les travaux de Louis-Jean Calvet) au sein de la Région valdôtaine fournit une perspective enrichissante sur la dynamique linguistique de cette région. Le cadre théorique de l'écologie linguistique insiste sur le fait qu'une langue ne peut pas être analysée et étudiée isolément, mais seulement dans ses interactions avec d'autres langues au sein d'un écosystème linguistique global, notamment en contexte minoritaire ou multilingue. Bien que le français bénéficie d'un statut officiel, sa vitalité linguistique dépend fortement de son intégration dans les pratiques sociales, quotidiennes et culturelles des Valdôtains. Malgré le statut officiel du français, son rôle est limité à des usages et pratiques symboliques. La part de vitalité du français, en tant que langue historique de la Région, impacte l'ensemble de l'écosystème linguistique. L'italien est la langue nationale et constitue la langue dominante dans la vie publique de la Vallée d'Aoste. La cohabitation entre le français et l'italien est le résultat de politiques visant à protéger et promouvoir le patrimoine linguistique francophone face à l'italianisation.

I.2. À la recherche de l'équilibre entre autonomie des régions et unité nationale

I.2.1. Rappel historique sur l'éveil des minorités linguistiques

- 26 Les revendications de la résistance valdôtaine, des organes politiques en faveur de l'autonomie, des militants pour l'application d'une politique de défense surtout identitaire, s'inscrivent dans une période historique particulière : à partir des années 1960, une critique de l'idée d'État-Nation et de son unitarisme se développe pour donner plus de la place à l'idée d'une Europe fédéraliste. L'exception valdôtaine s'insère alors dans le courant de développement de mouvements autonomistes répandus dans d'autres pays du monde, notamment en Europe : on parle des mouvements régionalistes ou autonomistes en Belgique (les Flamands et les Wallons), en Espagne (les Catalans, les Basques) mais aussi en Italie (les sud-Tyroliens, les Sardes, les Siciliens) ou ailleurs. Au sein de la Communauté européenne en construction, on constate une prolifération constante des mouvements identitaires, voire séparatistes, à l'échelle de plusieurs États-nations, qu'ils soient en Catalogne, en Flandre, ou dans ce cas spécifique, en Italie du Nord⁸. La multiplication des revendications s'est répandue simultanément en Europe au niveau national, mais aussi régional, et peut être expliquée, en considération de changements socio-culturels profonds et radicaux : modernisation de la vie économique, scolarisation élargie à une grande partie des classes sociales, urbanisation mais aussi ouverture idéologique⁹ : « Les années 1960 et 1970 sont marquées par une vague nationale à l'intérieur même des États-nations occidentaux. Celle-ci touche simultanément tous les pays comprenant des minorités territoriales »¹⁰.
- 27 Dans la Vallée d'Aoste, la langue officielle semble coexister dans l'organisation des États modernes avec différentes langues en situation minoritaires ou non officielles dans le territoire. La volonté de la communauté francophone s'inscrit exactement dans cette optique de revendications : la protection du répertoire linguistique

représente l'un des principes fondamentaux de la spécialité valdôtaine.

I.2.2. Notions juridiques sur la protection des minorités linguistiques en Italie

- 28 L'Italie est désormais une République parlementaire divisée en régions, provinces et communes, chacune jouissant de différents niveaux de gouvernance et d'autonomie administrative, conformément à la Constitution italienne¹¹. La singularité linguistique valdôtaine va bénéficier d'une opportunité politique : celle de la réforme de l'État italien qui accorde dans un premier temps certaines autonomies régionales (dont la Vallée d'Aoste) entre les années 1946 à 1948 pour éviter la prolifération des mouvements séparatistes, et favoriser la protection des minorités linguistiques. Puis, dans les années 1970, une autre réforme de l'État pour créer les 15 régions italiennes dotées de plus de compétences et d'autonomie. Ces étapes historico-politiques permettent de classer aujourd'hui deux types de région : cinq à statut dit « spécial », notamment la Sardaigne, la Sicile, la Vallée d'Aoste, le Trentin-Haut-Adige et le Frioul-Vénétie Julienne ; quinze à statut dit « ordinaire ». C'est dans ce contexte de régionalisme que la décentralisation représente un aspect crucial de la gestion politique et administrative du territoire italien. Le cadre juridique national s'exprime en matière de valorisation et protection des minorités linguistiques à travers plusieurs articles spécifiques, qui font référence aux textes de loi, mais aussi aux statuts spéciaux déjà mentionnés. Plus spécifiquement, dans la Vallée d'Aoste, la protection de la minorité francophone et ses parleurs régionaux est encadrée par la Constitution italienne, le Statut spécial (annexe 2) et la loi 482/1999, qui offre des garanties spécifiques pour la protection de la communauté francophone. L'article 6 de la Constitution prévoit que : « La République protège par des normes particulières les minorités linguistique »¹².
- 29 En application de ce dernier, l'article 2 de la loi 482/1999 dispose qu' : « En vertu de l'article 6 de la Constitution et en harmonie avec les principes généraux établis par les organisations européennes et internationales, la République protège la langue et la culture des

populations albanaise, catalane, germanique, grecque, slovène et croate, et de celles qui parlent le français, le franco-provençal, le frioulan, le ladin, l'occitan et le sarde »¹³.

- 30 L'Italie ne représente pas seulement un laboratoire vivant pour l'étude et l'analyse de la gouvernance des minorités linguistiques mais elle est considérée en politique comparée, comme un laboratoire vivant des autonomies, et de l'efficacité des formes de gouvernance régionales¹⁴.
- 31 Ces textes forment la base légale des minorités linguistiques historiques implantées dans le territoire italien, incluant explicitement aussi les variations locales de la Vallée d'Aoste. Cette attention portée aux minorités linguistiques illustre l'approche d'équilibre que l'Italie cherche à instaurer entre l'unité nationale et la diversité régionale, notamment en matière de protection des diversités linguistiques minoritaires.
- 32 Le rapprochement du pouvoir décisionnel des communautés locales, et le respect des diversités régionales, développent une forme d'asymétrie fonctionnelle¹⁵. Cette organisation représente un aspect intéressant pour les minorités linguistiques présentes en Italie, dans ce cas spécifique, la minorité linguistique francophone présente dans la Vallée d'Aoste. Si d'une part, la décentralisation favorise la préservation de la diversité culturelle et linguistique, d'autre part, elle exige une coordination accrue entre l'État central et l'autonomie régionale. Le pays a comme mission de prévoir un cadre légal et institutionnel flexible, capable de garantir l'unité étatique tout en respectant les autonomies régionales.

I.2.3. Les autres variétés minoritaires

- 33 Parmi les autres minorités linguistiques présentes dans la Vallée d'Aoste, on retrouve les dialectes germanophones alémaniques de la communauté walser dont l'origine se trouve au sein des mouvements migratoires historiques développés au sein de ces territoires. Cette présence germanophone en Vallée d'Aoste remonte à la période allant du XII^e au XIII^e siècle. Ce groupe germanophone originaire du Valais en Suisse s'est étendu à différentes régions alpines, y compris certaines zones de la Vallée d'Aoste, afin de garder leurs traditions et

leur culture. Les locuteurs sont répartis en petits îlots linguistiques dans les Alpes.

- 34 Ces dialectes allemands se divisent en deux variétés : titsch et töitschu. L'implantation dans un monde majoritairement italophone rend le titsch et le töitschu comme des variétés innovatrices (pour le contact avec les autres idiomes) et conservatrices (à cause de l'isolement géographique). Les Walser, comme les francophones valdôtains, sont considérés comme une communauté minoritaire au sein même de la Vallée d'Aoste.
- 35 Le piémontais, quant à lui, fait partie des dialectes parlés dans les régions limitrophes de la Vallée d'Aoste, notamment dans la région du Piémont. Bien que le francoprovençal et l'italien soient les langues principales en Vallée d'Aoste, il est possible que le dialecte piémontais soit présent dans certaines communautés, surtout près de la frontière avec le Piémont. La présence de minorités linguistiques, y compris le piémontais, fait référence aux mouvements migratoires qui ont influencé le tissu linguistique valdôtain.

I.3. Au-delà de l'autonomie régionale : réflexions sur l'unicité de l'identité valdôtaine

I.3.1. Panorama de l'héritage historico-culturel

- 36 Région anciennement francophone, le français en Vallée d'Aoste représente la langue historique officielle. Le franco-provençal, quant à lui, assume une position non négligeable au sein du territoire. Dans la Vallée d'Aoste, le lien entre les langues « populaires » et celles « cultivées » est maintenu, permettant à la population locale non seulement de préserver son identité culturelle, mais aussi d'accéder à la langue française, morceau du patrimoine historico-culturel de la Région. Il est aussi vrai que le français occupe de plus en plus moins d'espaces. Malgré les importantes concessions en matière de bilinguisme et d'autonomie administrative de la part de l'État italien, la Vallée d'Aoste se francise lentement. Noyé dans un environnement linguistique majoritairement italophone, la place du français se

dégrade peu à peu. Dans une enquête de la Fondation Émile Chanoux, les Valdôtains affirment le parler « assez bien » (36,87 %) ou « peu » (25,17 %) ¹⁶. L'appel au sondage élabore une pensée qui mérite une réflexion importante concernant, la valeur stratégique de protéger le français, malgré son ralentissement dans le territoire. Avec une seule province (Aoste), la Vallée d'Aoste se distingue par son Statut spécial parmi les régions italiennes. Cependant, le bilinguisme ne signifie pas qu'il soit nécessaire d'utiliser les deux langues officielles en même temps, c'est-à-dire rédiger le même document en italien et en français, mais cela signifie que, par choix, il est permis d'utiliser l'une ou l'autre langue.

- 37 Les évolutions de la communauté francophone dans la Région valdôtaine se sont produites à la fois au niveau de leur régionalisation et de leur représentation dans le domaine politique. La réussite électorale du parti ethno-régionaliste a transformé et renforcé leur positionnement idéologique. Cette petite minorité linguistique se trouve étroitement liée à leur capacité de communiquer (au niveau régional mais aussi international), de dire leur identité, de prendre leur place. Tout en prenant en considération les droits linguistiques, le système régional valdôtain semble répondre à une logique fondamentale : rétablir les conditions historiques vécues par la Vallée d'Aoste avant l'uniformisation.
- 38 La défense et la promotion d'un système bilingue répond légitimement à la volonté de protéger cette diversité culturelle et linguistique typique du patrimoine culturel valdôtain tout en évitant sa disparition. Par conséquent, cette réflexion permet de reconsidérer l'important pivot des dispositions juridiques prises en Vallée d'Aoste : le système bilingue favorise la protection du français qui témoigne de la diversité valdôtaine. Cependant, l'historicité de la question linguistique ne suffit plus pour justifier la défense du français dans le territoire valdôtain : les rapports entre les normes et la réalité sont de plus en plus faibles.
- 39 Les études menées par la Fondation Émile Chanoux montrent que 60 % des personnes interrogées ont choisi l'italien comme langue d'attachement, suivi du patois (29,67 %) et du français avec seulement 2,01 % ¹⁷. Autrement dit, l'historicité du français ne semble pas

aujourd'hui une justification suffisante pour expliquer les mesures de protection adoptées par le système politique valdôtain.

I.3.2. Spécificités de la communauté valdôtaine

- 40 L'imaginaire idéal lié au statut du français semble être de plus en plus éloigné de la réalité valdôtaine. Le français a vécu son âge d'or surtout avec Emmanuel-Philibert 1^{er} de Savoie lorsqu'il ordonne que les actes officiels soient écrits en français. Aujourd'hui, même si par la loi, les deux langues sont placées au même niveau d'importance, dans les pratiques quotidiennes, la pointe de la balance semble se déplacer vers une plus grande utilisation de la langue italienne.
- 41 Les critères d'identification et de territorialité prennent une dimension particulière dans le cas de la minorité francophone en Vallée d'Aoste. À cet égard, le premier critère garantit une reconnaissance par le cadre juridique au niveau national car il s'agit bien d'une minorité inscrite dans la Loi 482/1999 de la Constitution italienne. Ces conditions soulignent l'existence d'une minorité linguistique au sein de ce territoire. En l'occurrence, le critère de la territorialité constitue le deuxième fondement essentiel assurant la sauvegarde de la communauté francophone en Vallée d'Aoste.
- 42 La mise en place d'un statut spécial en Vallée d'Aoste a été justifié par la présence directe dans ce territoire spécifique regroupant la majorité des francophones. Si d'une part, la reconnaissance d'une minorité permet à cette dernière de s'identifier au sein d'un territoire ; de l'autre, son acceptation la situe dans une position de double « marginalisation » car elle devient minoritaire tant sur le plan national, qu'au sein même de sa région. L'identité francophonie valdôtaine, désirant de renouer avec l'âge d'or de la Maison de Savoie, joue un rôle pivot dans sa vitalité, mais se heurte à des obstacles dans son expression identitaire au sein de l'espace public et privé.
- 43 La complexité de la situation sociolinguistique valdôtaine réclame une attention particulière aux interrelations entre gouvernance, identité, et vitalité. La francophonie valdôtaine, profondément ancrée dans l'histoire et la culture régionale, sert de fondement à l'engagement des communautés locales en faveur de leur langue.

Cette identification ne se limite pas seulement à un sentiment d'appartenance culturelle, mais s'étend à la reconnaissance de la langue française comme pilier de l'identité régionale. Dans le cas de la Vallée d'Aoste, le concept de territorialité renforce cette identification en liant étroitement la langue à un espace géographique spécifique. À proximité de ses voisins francophones, la Vallée d'Aoste, avec son paysage unique et son statut d'autonomie, offre un territoire où le français peut non seulement survivre mais également prospérer.

- 44 En somme, l'identification et la territorialité en Vallée d'Aoste constituent des piliers essentiels au maintien de la diversité linguistique. La préservation linguistique représente la complexité des dynamiques socioculturelles et politiques régionales de ce territoire.

I.3.3. Homogénéité ou hétérogénéité ?

- 45 La Vallée d'Aoste se distingue par son hétérogénéité linguistique et culturelle malgré la période d'homogénéisation entamée pendant l'époque fasciste. Hébergeant des communautés parlant l'italien, le français, le franco-provençal et les dialectes allemands (notamment dans la communauté walser), cette région est le reflet d'une histoire à la fois riche et complexe, marquée par des influences de différentes sources (françaises, italiennes, et alémaniques).
- 46 Cependant, la coexistence de plusieurs langues dans l'écosystème linguistique valdôtain génère une sorte de compétition entre idiomes. C'est dans ce contexte de « survie » linguistique que les concepts de « proie » et « prédateur » (utilisés dans les théories de Darwin) peuvent être mobilisés comme outil d'analyse pour étudier la situation linguistique de la région. En effet, la situation valdotaine illustre la tension entre la préservation de l'hétérogénéité culturelle (avec la valorisation de la francophonie), linguistique, et les pressions vers une certaine homogénéisation qui voit la région s'italianiser de plus en plus.

II. Langue(s) et territoire : analyse de la stratégie linguistique du français en Vallée d'Aoste

II.1. Étude de la politique linguistique valdôtaine en faveur du français

II.1.1. Définitions des éléments théoriques

- 47 Une initiative importante en matière d'intervention sur le français fut l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539. Signée par François I^{er}, elle impose le français comme langue officielle, à la place du latin, dans les actes officiels (notariaux et administratifs).
- 48 Le cadre juridique est impliqué pour le choix d'une standardisation linguistique. Le sociolinguiste Louis-Jean Calvet expose dans ses études le fil rouge du concept de « politique linguistique », tout en prenant en exemple les travaux d'Einar Haugen. Ce dernier expose le concept de planification linguistique (1959) sur une langue (ou les langues implantées) dans un territoire. Ces définitions semblent pertinentes pour délimiter l'actuelle architecture linguistique de la Vallée d'Aoste. Influencé par les idées d'Heinz Kloss (1969), Einar Haugen expose le fonctionnement et l'évolution des langues tout en considérant plusieurs notions croisées entre elles-mêmes : de la fonction au statut d'une langue en passant par ses formes. La notion de planification linguistique consiste donc en la mise en œuvre de la politique linguistique d'un État ou une organisation/institution, qui souhaite intervenir directement sur la question des langues aménagées au sein d'un territoire.
- 49 En Vallée d'Aoste, comme les étapes historiques le démontrent, les militants en faveur du français ont élaboré leur politique linguistique, mais aussi sa mise en place qui nécessite l'intervention du pouvoir politique, pour passer du projet à sa confirmation, à l'échelle du territoire. Dans le cas de la Vallée d'Aoste, les choix d'aménagement linguistiques reposent sur les articles spécifiques du statut

d'autonomie, avec un accent particulier qui porte sur le bilinguisme officiel.

- 50 La Vallée d'Aoste a fêté en février 2024 le 76^e anniversaire de son Statut spécial. Globalement, l'intervention linguistique de la Région vise à des objectifs bien précis :
- la renaissance de la langue française implantée comme une des langues officielles de la Région après la mise en place du Statut d'Autonomie ;
 - la mise en application de politiques de bilinguisme officiel ;
 - la valorisation et la promotion de l'usage du français aux niveaux régional et international ;
 - la survie des langues locales comme par exemple, le patois.
- 51 Craignant un déclin continu du français dans la Région, le corpus juridique de la Vallée d'Aoste, précisément la loi constitutionnelle du 26 février 1948 impose un usage exemplaire du français dans l'administration publique et dans les écoles (sauf exceptions). L'article 3 de la loi régionale n° 8 du 16 mars 2006 reconnaît l'importance de la langue française, et son profond lien historico-culturel, qui caractérise encore aujourd'hui ce territoire. Le compte-rendu sur les relations internationales de 2022¹⁸ entre l'espace européen et la Région, rappelle l'importance de l'appartenance à l'espace francophone, et son opportunité de valoriser la richesse culturelle de la Région.
- 52 Ensuite, les articles 38, 39, 40 et 40bis encadrent non seulement le statut du français (et des autres langues présentes sur le territoire) mais aussi sa reconnaissance institutionnelle.
- 53 Cependant, leur implémentation et exécution semblent être un volet plus complexe. Bien que le modèle de protection et valorisation des minorités linguistiques soit présent, le système de bilinguisme intégral et institutionnel implanté en Vallée d'Aoste penche en faveur de l'italien. La seule question ouverte à propos de la langue maternelle des participants lors du sondage, le français n'atteint même pas 1 % de la population valdôtaine. La grande majorité des Valdôtains a pour langue maternelle l'italien (71,58 %) ou, tout au plus, l'une des langues régionales de la Vallée (12,16 %) ¹⁹.

II.1.2. Causes et effets du bilinguisme officiel

- 54 Nous sommes donc confrontés à un bilinguisme institutionnel et formel de la Région qui ne prend pas en compte la situation démolinguistique réelle dans la région. Les Valdôtains semblent considérer le français comme une langue « culturelle » qui en fait ne représente pas actuellement la langue de la population à grande échelle, exception faite pour une élite limitée (qui utilise pourtant aujourd'hui aussi l'italien).
- 55 De plus, malgré le statut de bilinguisme officiel dicté par la loi, l'utilisation des deux langues nationales, le français et l'italien, n'est pas équilibrée. Le bilinguisme officiel ne signifie pas dualité linguistique mais plutôt asymétrie linguistique au profit de l'italien. L'usage du français est très sectorisé surtout dans l'administration encore dans les écoles tout en délimitant un bilinguisme de type institutionnel. Actuellement, la région est partagée entre deux perspectives : d'un côté, une dimension idéologique qui prône un bilinguisme « parfait » ou idéal en Vallée d'Aoste ; de l'autre, une dimension qui prône une imperfection de ce bilinguisme « imparfait » ou pragmatique car il existe bien une langue dominante et une langue dominée.
- 56 La loi 482/1999, mentionnée précédemment, protège à la fois le français et le patois franco-provençal, conférant de fait aux minorités linguistiques valdôtaines une double minorité linguistique. Mais à ce stade, il est difficile de remettre en cause la primauté de la langue française au profit d'une langue peu standardisée et toujours considérée comme « mineure », avec sa désignation de « patois ». Pour analyser la perception que les Valdôtains ont de leur situation linguistique, il nous est possible de considérer les données de la Fondation Émile Chanoux, l'un des rares organismes à avoir produit des données sur la représentation des langues. À la question ouverte des langues connues, le franco-provençal est présent à côté de l'italien et du français : 23,49 %²⁰ des participants connaissent le patois. Ce résultat montre une donnée non négligeable pour cette langue du quotidien qui est encore parlée aujourd'hui.

II.1.3. L'école au cœur de la stratégie de dualité linguistique en Vallée d'Aoste

- 57 L'organisation de l'enseignement du français dans les écoles a représenté un vrai débat en Vallée d'Aoste. À la suite des suggestions de Federico Chabod concernant l'enseignement des matières scientifiques en français, en 1946, le Conseil régional souhaite enseigner en français aussi la religion et l'histoire. Le but est d'établir un système éducatif favorisant le français pour préparer les jeunes à le maîtriser. Il s'agit donc d'un enjeu devenant de plus en plus politique dans un contexte de tensions séparatistes, opposant les partisans de l'unité nationale à ceux favorables à la sécession en faveur de la France. L'adoption du Statut d'autonomie en 1948, officialisant le bilinguisme intégral en Vallée d'Aoste, a formellement clôturé (ou presque) le débat sur les langues régionales. Toutefois, cette décision a été critiquée car perçue comme une concession réticente de l'État central pour apaiser les revendications locales des militants sans répondre pleinement aux aspirations initiales. En réalité, le statut a créé une égalité juridique entre les langues dans une région déjà fortement italianisée, tout en conférant un usage « marginal » au français. Il place la langue française en position d'infériorité : son usage quotidien était relégué à des contextes très spécifiques et de plus en plus minoritaires, comme le monde ecclésiastique, où cependant, l'utilisation du français dans la prédication ralentit progressivement ²¹.
- 58 La façon d'enseigner la langue française devient un élément central du débat politique en Vallée d'Aoste. Tel fut en effet le résultat du débat des premières années d'après-guerre. C'est à partir des années 1970 que la place du français devient instrumentale. Un tel changement a été possible à la suite de la prise du pouvoir par l'Union Valdôtaine, un parti politique régionaliste actif dans la Vallée d'Aoste qui représente principalement la minorité francophone de la région. C'est le début d'une relation étroite entre l'enseignement et le pouvoir politique local, transformant les enseignants en acteurs indirects de propagation politique.
- 59 En Vallée d'Aoste, le soutien du français a continué d'être considéré comme une expression d'appartenance à un parti politique plutôt que

comme une opportunité importante de valorisation d'un élément socio-culturel de la région (et pas seulement). Depuis 1948, l'Union valdôtaine, parti régionaliste en faveur de la protection du français, a gouverné le plus souvent la Vallée d'Aoste. Dès le début de sa prise du pouvoir, ce parti met en avant le dossier linguistique et le traduit en politique publique notamment dans l'éducation. Le concept de politisation de la langue française en Vallée d'Aoste ne dépend pas seulement du cadre juridique ; en revanche, le milieu politique favorise l'idéologisation de la langue française dans ses manœuvres. La volonté de restaurer la prestance historique de la francophonie valdôtaine, évoquant l'époque de la Maison de Savoie, reste une motivation clé derrière les efforts administratifs et les innovations pédagogiques dans les écoles, soulignant un désir profond de réconcilier l'éducation avec l'héritage linguistique et culturel de la région.

II.2. Le contexte (socio)linguistique valdôtain : un carrefour de définitions

II.2.1. Confrontation entre notions : la diglossie valdôtaine

- 60 Les développements sociolinguistiques sont importants, pour bien saisir les dynamiques propres à la situation du français en Vallée d'Aoste. La cohabitation entre la langue française et le patois implique une situation de « diglossie » en Vallée d'Aoste c'est-à-dire la coprésence entre, d'un côté, une « variété haute », c'est-à-dire le français, la langue de prestige et, de l'autre, une « variété basse », notamment le patois, la variété la plus éloignée de la langue dite de prestige très liée aux échanges quotidiens. La définition fergusonienne de 1959 suggère une hiérarchisation de la sphère d'utilisation des variétés de la même langue : la variété de prestige s'appuie sur un véritable héritage littéraire²². En revanche, la variété « basse » représente le langage rustique. Marinette Matthey, enseignante-chercheuse à l'université de Grenoble Alpes, dans son article « Diglossie »²³ expose deux différentes définitions du phénomène diglossique : la première, appartenant au domaine purement de la sociolinguistique ; la deuxième, très liée à la

conception de cohabitation linguistique en tant que source de « conflit ». Dans le cas valdôtain, la variété prestigieuse est la langue de l'administration et de l'enseignement ; en revanche, la variété basse est la langue de la conversation, c'est-à-dire la langue « populaire ».

- 61 La situation diglossique renvoie à la dimension d'importance et d'influence de la langue, notamment la présence d'une langue dite « dominante » et l'autre « dominée » au sein d'une communauté linguistique. Dans une situation de cohabitation linguistique, comme celle présente en Vallée d'Aoste, la langue dominante tend à devenir unique, afin de garantir les fonctions d'unité nationale, mais aussi d'identification communautaire. Dans la Région autonome, les langues officielles sont présentes sur l'ensemble du territoire mais pas de la même manière ni à travers les mêmes représentations : d'une part, l'italien en tant que première langue de communication, la langue véhiculaire plus utilisée ; de l'autre, le français, langue cultivée, symbole de la francisation de la Vallée d'Aoste. Selon nos recherches présentes dans le mémoire *La francophonie en Vallée d'Aoste*²⁴, effectuées uniquement à Aoste, les témoignages oraux démontrent que la langue la plus pratiquée est l'italien. L'enquête de la Fondation Émile Chanoux menée en 2002²⁵, démontre que, quoi qu'il en soit, la diglossie valdôtaine est très particulière et singulière à la région.
- 62 Le système diglossique n'exclut pas une stratification linguistique. Le profil diglossique de la Vallée d'Aoste survit au processus de modernisation et évolution du tissu social, grâce à l'engagement des écoles qui se fondent sur un principe de bilinguisme intégral. Plus précisément, l'école représente le principal moyen de maintenir l'arrangement diglossique dans la région. La spécificité et la particularité linguistique de la Vallée d'Aoste représentent une valeur symbolique pour ce territoire.

II.2.2. Le bouquet linguistique valdôtain : une Babel à l'italienne ?

- 63 En Vallée d'Aoste, une minorité francophone souhaite garder son particularisme linguistique. La dynamique géographique des langues en Vallée d'Aoste explique bien la disposition linguistique dans cette Région, dans la mesure où les langues (majoritaires et minoritaires) se

mélangent différemment sur le même territoire. Considéré comme le principal véhicule intellectuel, le français représente le souvenir d'un morceau d'histoire prestigieuse. Ce sont les grandes familles nobles qui parlent et écrivent parfaitement le français : les classes cultivées qui fréquentent la Maison de Savoie et occupent des postes de prestige dans la magistrature, ou les ambassades. Malgré son caractère francophone, la position géographique de la région est dans l'Italie. Depuis l'unification italienne, le paysage linguistique de la Vallée d'Aoste se transforme avec l'introduction de l'italien. Coincée entre les espaces francophone et italophone, la Vallée d'Aoste cherche à s'adapter et à concilier les exigences de son puzzle linguistique, avec son « Statut spécial d'autonomie » en faveur de l'égalité juridique entre le français et l'italien depuis 1948. Les articles 38, 39, 40 et 40bis²⁶ se fondent sur des besoins spécifiques pour privilégier le contrôle des langues et leur utilisation en Vallée d'Aoste. Malgré l'attribution d'une valeur fédératrice au sein d'un espace culturel, mais aussi d'un récit historique francophone commun à tous les militants valdôtains amoureux du français, l'italien devient la première langue d'intégration en Vallée d'Aoste depuis le rebrassage linguistique (mais aussi social) de la période mussolinienne mais aussi une migration venue de l'Italie du sud. Il arrive que dans cette société juridiquement bilingue pour son Statut spécial, la langue française ne représente plus la langue dominante.

- 64 Cependant, la langue italienne devient pratiquement indispensable pour accomplir des missions de travail, ou encore simplement au quotidien, pour des échanges. Si, d'une part, le prestige linguiste semble être encore attribué à la langue de Molière ; de l'autre, l'immersion dans la région est garantie par la connaissance de la langue de Dante. Ce déséquilibre entre les langues en présence dans ce petit coin d'Italie détermine aussi une (r)évolution de la couverture linguistique du patois, le langage « rustique » des milieux ruraux. Porteur de la tradition valdôtaine, le patois glisse entre les deux langues officielles de la région, le français et l'italien.

II.3. Bilan sur la F(f)rancophonie en Vallée d'Aoste

II.3.1. L'intégration valdôtaine au sein de l'espace européen

- 65 L'identité des Valdôtains et surtout ceux qui appartenaient à la Résistance de la Région, ont développé un sentiment de fidélité en faveur de leur bagage linguistique francophone, mais aussi historique. Les revendications de la résistance valdôtaine, des organes politiques en faveur de l'autonomie, des militants pour l'application d'une politique de défense, surtout identitaire, s'inscrivent dans une période historique très particulière. L'exception valdôtaine s'est donc peu à peu insérée dans une propagation des mouvements autonomistes, répandus dans d'autres pays du monde²⁷. Les évolutions de la communauté francophone en Vallée d'Aoste se sont produites en parallèle au sein de leur régionalisation, mais aussi de leur représentation dans le domaine politique en ce qui concerne la réussite électorale d'un parti ethno-régionaliste, tout en prônant leur positionnement idéologique. Il est impératif de construire un discours public justifiant l'autonomie régionale, qui se base sur le fait francophone. Même si le français n'est plus majoritairement parlé, sa visibilité, mais aussi sa présence, restent indispensables à la justification de l'autonomie régionale, parce que, comme les autres éléments culturels, le français constitue le patrimoine contribuant à singulariser cette région par rapport aux autres régions italiennes.
- 66 Le français est pour la Vallée d'Aoste une langue d'ouverture pour entamer des collaborations internationales et européennes entre les partenaires francophones. L'arrivée de la coopération territoriale transfrontalière avec la Suisse et la France représente un excellent exemple d'engagement en faveur d'une intégration à la politique de l'Europe. La Vallée d'Aoste, considérée comme un territoire avec forte vocation européenne²⁸, participe au programme ALCOTRA 2021 – 2027²⁹ qui soutient des initiatives pour la protection du patrimoine naturel, culturel, mais aussi le domaine du numérique. Au regard des faibles pratiques mais de l'intérêt de préserver un paysage (multi) linguistique local, le français et sa maîtrise jouent le rôle d'un

patrimoine régional. Il est une importante partie du « bouquet » patrimonial mis en valeur par la Vallée d'Aoste pour se distinguer, et pour justifier le maintien, sinon le renforcement, de son autonomie régionale.

- 67 L'étroite collaboration avec les partenaires suisses continue avec le projet TYPICALP³⁰ qui touche la filière alimentaire avec la valorisation des fromages d'alpage valaisans et valdôtains.
- 68 Au-delà de ses frontières, la Vallée d'Aoste utilise sa position géographique et son caractère francophone dans plusieurs domaines : de la valorisation des espaces protégés à la lutte contre le changement climatique. Par exemple, l'« Espace Mont-Blanc » est une initiative ultérieure de coopération transfrontalière³¹, qui depuis 30 ans, envisage une protection, mais aussi une valorisation du territoire du Mont Blanc, qui voit son inscription en tant que patrimoine naturel transfrontalier de l'UNESCO.

II.3.2. La destinée de la Vallée d'Aoste : francophonie « souhaitée » ou bien francophonie « oubliée » ?

- 69 Le désir de redonner le statut que la francophonie valdôtaine avait pendant son âge d'or (pendant la période de la Maison de Savoie), a toujours été une source de motivation pour toutes les initiatives valdôtaines. Bien qu'il ait connu des reculs importants, le français demeure un élément important dans les écoles mais aussi dans l'administration. Toujours en lien avec les différentes organisations francophones, la Vallée d'Aoste s'engage pour protéger son caractère francophone. Le secteur éducatif est sans aucun doute le secteur dans lequel la Région a le plus investi en vue de la protection du français et de sa revitalisation au sein du territoire. Le rayonnement de la langue française sur la scène régionale, mais aussi internationale, est fortement soutenu par la Région avec plusieurs projets pédagogiques comme le « Sac d'histoire »³² ou le théâtre d'image « Kamishibai »³³. Par conséquent, une attention particulière est accordée au système éducatif en tant que facteur de différenciation, avec son bilinguisme intégral dans les écoles. La singularité du système éducatif repose sur la pratique du bilinguisme, plaçant les deux langues, italien et français, sur un pied d'égalité.

- 70 Le français reste donc une langue de prestige avec une dimension instrumentale dans le monde pour la Vallée d'Aoste. Elle est une langue internationale malgré un ralentissement relatif : c'est grâce à cette langue que la Région peut rayonner au-delà de ses frontières et entrer en contacts avec les autres pays francophones.

Conclusion

- 71 En réponse aux questions posées dans notre recherche, nous avons tenté ici de montrer que le français en Vallée d'Aoste représente un élément historique et culturel d'une importance surtout patrimoniale, même si la présence du français (et cette dimension patrimoniale) s'adosse encore bien-sûr, sur le maintien de sa connaissance plus que sur sa pratique effective, quant à elle résiduelle. La langue française est à la fois une langue officielle dans cette région mais minoritaire malgré sa protection par le cadre juridique et le statut autonome de la région. Comme nous l'avons montré avec les données quantitatives, la langue la plus parlée sur le territoire reste l'italien. Le patois valdôtain se situe plus ou moins important dans le territoire. En somme, le français fait office de « langue de poche » : elle est maîtrisée, mais peu pratiquée. Elle est reconnue (statut, normalisation, codification et politiques publiques), représentée (patrimonialisation ; inscription dans le paysage linguistique : affichage) mais peu présente dans l'espace public (dans les administrations, les assemblées et les débats).
- 72 L'autonomisme valdôtain a porté des revendications linguistiques contestataires, s'opposant à l'unilinguisme officiel de l'Italie. Tout cela explique la volonté de conserver cette francophonie dite valdôtaine par la concrétisation et l'application effective des mesures de protection du français du système législatif régional.
- 73 Les vœux des conservateurs valdôtains de la résistance ont permis la négociation et l'actualisation d'un statut qui repose, d'une part, sur l'importance de protéger le français et son histoire ; de l'autre, l'engagement de la Région et de ses représentants pour favoriser son utilisation au niveau régional mais aussi international, notamment dans l'espace francophone et européen. L'étude du français, langue internationale, comme opportunité unique laissée par la tradition francophone de cette région peut renforcer la volonté valdôtaine

d'utiliser cette langue même au quotidien, afin d'augmenter et d'affirmer le niveau à l'oral. Le renforcement des compétences linguistiques est utile au niveau régional, mais aussi international : le fait de connaître plusieurs langues privilégie une ouverture d'esprit majeure surtout pour les nouvelles générations. L'acceptation d'une diversité culturelle remarquable favorise l'intégration des étrangers, ou encore des migrants provenant d'autres pays francophones. Le fait de faire partie d'une communauté francophone peut être une bonne qualification à afficher pour entamer des collaborations internationales et européennes entre les partenaires francophones. La singularité du modèle linguistique valdôtain montre de la distance entre les dispositions réglementaires prises dans la loi et la réalité concrète actuelle.

- 74 Le bilinguisme intégral et officiel crée un environnement où les deux langues ont des espaces et des fonctions définis. Les écoles de la Vallée d'Aoste appliquent des programmes d'enseignement bilingues intégrant le français et l'italien dans l'éducation. Cette approche est essentielle pour la durabilité des langues dans la région. Cela montre comment l'enseignement peut servir d'outil écologique pour maintenir et renforcer le statut des langues minoritaires. L'attachement à la langue française en Vallée d'Aoste ne se limite pas à sa fonction communicative. Il est également profondément lié à l'identité régionale et à la différenciation par rapport au reste du pays.
- 75 Actuellement, la dynamique linguistique de la Vallée d'Aoste fait la promotion d'une coexistence, mais aussi d'une interaction entre l'italien, le français et également le francoprovençal. Il s'agit d'un ensemble linguistique décomposable qui pose les bases de la configuration linguistique singulière de la Vallée d'Aoste, qui la distingue dans l'archipel des francophonies européennes et mondiales. Cet ensemble appelle peut-être le gouvernement de la Région à considérer la Francophonie internationale ; et vice-versa, que cette Francophonie internationale considère la Vallée d'Aoste.
- 76 La Vallée d'Aoste a pris part, les 4 et 5 octobre 2024, au XIX^e Sommet de la Francophonie, organisé à Villers-Cotterêts et Paris³⁴. Cette participation montre le renforcement des liens entre la Région et l'Organisation internationale de la Francophonie. La participation de

la Région reflète une reconnaissance importante de son rôle dans la promotion du français et son ancrage dans la Francophonie. D'un côté, la participation de la Vallée d'Aoste aux manifestations culturelles témoigne d'un engagement positif et d'une reconnaissance croissante de sa position au sein de la famille francophone. De l'autre, au sein de son territoire, le panorama sociolinguistique nous montre une situation plus difficile. La domination de l'italien favorise une progressive perte de vitesse du français. Cette dualité entre visibilité internationale et complexité locale invite une réflexion sur les stratégies nécessaires pour dynamiser l'écosystème linguistique de la Région. La Vallée d'Aoste pourrait-elle devenir un laboratoire linguistique exemplaire en montrant comment une Région peut organiser durablement sa dimension multiculturelle ?

BIBLIOGRAPHIE

Bauer (Roland), « Le français en Europe. Pays limitrophes : Vallée d'Aoste », *Manuel des francophonies*, Berlin/Boston, de Gruyter, 2017, p. 246-273.

Calvet (Louis-Jean), « L'écologie des langues », *Les Grands Penseurs du langage*, Paris, Sciences Humaines, 2019, p. 121-124, disponible sur : https://shs.cairn.info/les-grands-penseurs-du-langage--9782361065294--page-121?site_lang=fr, consulté le 27 mars 2024.

Celi (Alessandro), "Rifrancesizzare i Valdostani. Scuola e identità in Valle d'Aosta (1861-2017)", *Diacronie. Studi di Storia Contemporanea*, 2018, vol. 34, n° 2, "Scuola e società in Italia e Spagna tra Ottocento e Novecento", disponible sur : <https://journal.s.openedition.org/diacronie/8111>, consulté le 9 mars 2024.

Fondation Émile Chanoux, *Une Vallée d'Aoste bilingue dans une Europe plurilingue*, 2003, 125 p., disponible sur : <https://www.fondchanoux.org/une-vallee-daoste-bilingue-dans-une-europe-plurilingue/>, consulté le 13 juillet 2026.

Fondation Émile Chanoux, *Le long parcours vers l'autonomie*, disponible sur : <https://www.fondchanoux.org/le-long-parcours-vers-lautonomie/>, consulté le 27 mars 2024.

Fraiese D'Amato (Celeste), *La Francophonie en Vallée d'Aoste*, mémoire de recherche du master Francophonie et relations internationales, université Jean Moulin Lyon 3, 2022, 118 p., disponible sur : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04055907>, consulté le 13 juillet 2026.

Fulvio 314, "Valle d'Aosta - Mappa", 15 juillet 2013, disponible sur : https://it.wikipedia.org/wiki/Valle_d%27Aosta#/media/File:Valle_d'Aosta_map_it.jpg, consulté le 10

juillet 2026 (licence CC BY-SA 3.0 : <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/>)

Gerotto (Sergio), « La protection des minorités linguistiques en Italie : de l'asymétrie à l'homogénéisation ? », dans Linda Cardinal (dir.), *Le fédéralisme asymétrique et les minorités linguistiques*, Sudbury, Prise de parole, 2008, p. 239.

Gestione ASIVA, Sondage linguistique – Résultats (enquête de 2002), disponible sur : https://gestione.asiva.it/fond_risultatisondaggio.aspx, consulté le 9 mars 2024.

Guida regioni Valle d'Aosta, "Valle d'Aosta, un territorio a forte vocazione europea", *Scenari*, 2021.

Institut technologies du vivant, Typical, *Un projet sensoriel local et international*, disponible sur : <https://www.hevs.ch/fr/projets/typicalp-un-projet-sensoriel-local-et-international-22828>, consulté le 26 mars 2024.

INTERREG France – Italia ALCOTRA, *Programma Operativo Interreg VI ALCOTRA 2021-2027*, disponible sur : <https://www.interreg-alcotra.eu/it/presentazione-1>, consulté le 26 mars 2024.

Julliard (Jean-Yves), « Entre demande populaire d'instruction et contraintes budgétaires : le cas exemplaire de l'organisation des écoles de hameau en Savoie (1860-1880) », *Histoire de l'éducation*, n° 157, 2022, p. 87-115, disponible sur : <https://journals.openedition.org/histoire-education/7254>, consulté le 26 mars 2024.

Kernalegenn (Tudi), « Le réveil des revendications régionalistes et nationalistes au tournant des années 1968 : analyse d'une vague nationale », *Fédéralisme Régionalisme* [En ligne], La vague nationale des années 1960-1970. Regards croisés sur le Canada et l'Europe, Volume n°13, 2013, p. 1-16.

Matthey (Marinette), « Diglossie », *Langage et société*, 2021, hors-série n° 1, p. 111-114, disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-111.htm>, consulté le 27 mars 2024.

Maune (Manuel), « Le français, langue du lieu ou langue d'ailleurs ? Le discours sur le francoprovençal dans le peuple valdôtain, 2000-2018 », *Ponti/Ponts*, 2020, n° 20, p. 121-147, disponible sur : <https://mimesisjournals.com/ojs/index.php/ponts/article/view/1102>, consulté le 9 juillet 2026.

Patois VdA, "Il francoprovenzale", disponible sur : <https://www.patoisvda.org/it/francoprovenzale-patois-valle-d-aosta/>, consulté le 3 septembre 2023.

Perrin (Manon), *Le francoprovençal des colonies du sud de l'Italie : Évolutions présentes à Faeto dans les cartes de l'AIS, l'Atlas linguistique et ethnographique de l'Italie et de la Suisse méridionale*, mémoire de master Linguistique et dialectologie, Faculté des Langues, université Jean Moulin Lyon 3, mémoire soutenu le 3 juillet 2018, 99 p., disponible sur : https://scd-resnum.univ-lyon3.fr/out/memoires/langues/2018_perrin_m.pdf, consulté le 13 juillet 2026.

Puolato (Daniela), *Francese-italiano, italiano-patois: il bilinguismo in Valle d'Aosta fra realtà e ideologia*, Lausanne, Peter Lang, coll. « Publications universitaires

européennes », 2006, 386 p.

Regione Valle d'Aosta, *Rapport sur les activités réalisées de la Région en 2022 pour la mise en œuvre des politiques promu par l'Union européenne et en matière de relations internationales*, disponible sur : <https://new.regione.vda.it/Media/Regione/Hierarchia/1/133/Relazione%202022.pdf>, consulté le 26 septembre 2023.

Région autonome Vallée d'Aoste, « La Vallée d'Aoste au XIX^e Sommet de la Francophonie : Un nouveau et plus actif rôle de la Vallée d'Aoste au sein de la famille francophone », disponible sur : https://www.regione.vda.it/pressevda/Eventi/sommet_francophonie_i.aspx, consulté le 15 décembre 2024.

Saint-Ouen (François), « À propos des partis autonomistes valdôtains et de l'Europe », *Il Politico*, 1989, vol. 54, n° 3 (151), p. 441-450.

Spagna (Maria Immacolata), « Le français en Vallée d'Aoste : état des lieux et perspectives », *Lingue e Linguaggi*, 2017, vol. 21, disponible sur : <http://siba-ese.unisalento.it/index.php/linguelinguaggi/article/view/16808>, consulté le 9 juillet 2026.

Statut spécial pour la Vallée d'Aoste, Loi constitutionnelle n° 4 du 26 février 1948, disponible sur : https://www.regione.vda.it/Autonomia_istituzioni/lostatuto_f.aspx, consulté le 27 mars 2024.

Tétart (Frank), « Les nationalismes "régionaux" en Europe, facteur de fragmentation spatiale ? », *L'Espace Politique*, 2010, vol. 11, n° 2, disponible sur : <https://journals.openedition.org/espacepolitique/1647>, consulté le 11 juin 2026.

Thiébaud (Jean-Louis), « Les travaux de Robert D. Putnam sur la confiance, le capital social, l'engagement civique et la politique comparée », *Revue internationale de politique comparée*, 2003, vol. 10, n° 3, p. 341-355.

Unio (Evelina), *Quale futuro per il francoprovenzale in Valle d'Aosta?: Politiche linguistiche e misure per la sua tutela*, mémoire de maîtrise universitaire en Traduction et communication spécialisée multilingue, université de Genève, 2020, 98 p., disponible sur : <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:145367>, consulté le 13 juillet 2026.

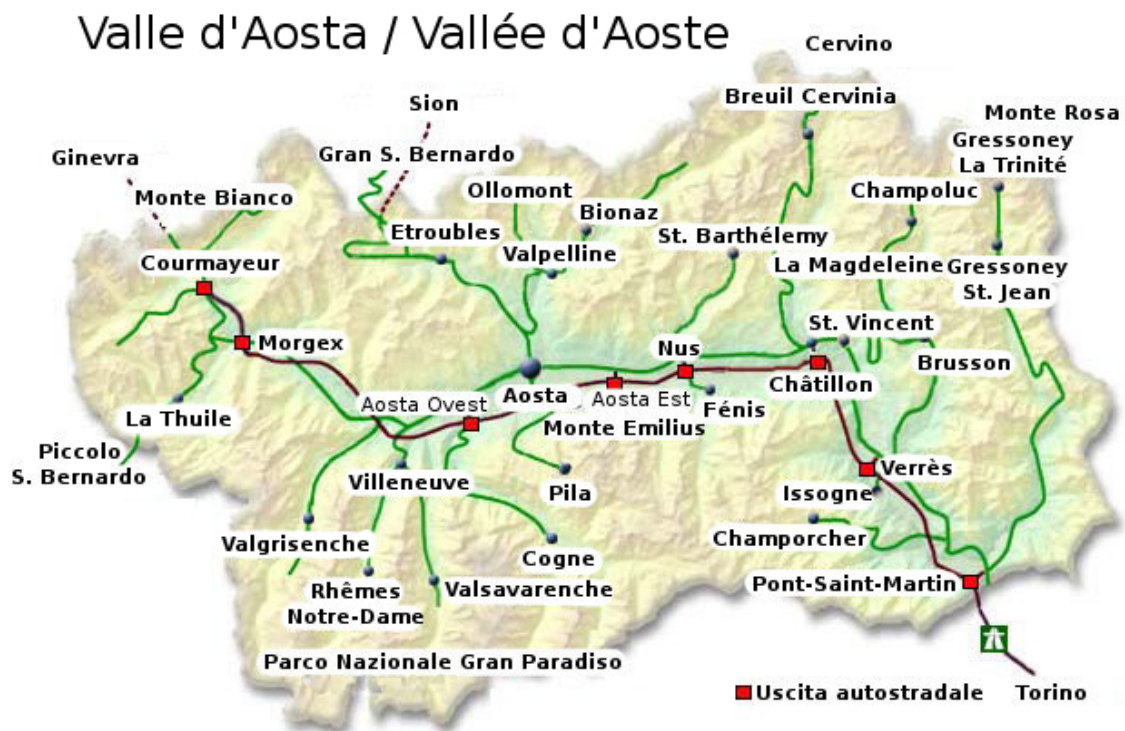
Université libre de Bruxelles, « Le prestige linguistique. Variété haute et variété basse de la langue », 22 février 2020, disponible sur : <https://histolf.ulb.be/index.php/le-prestige-linguistique/variete-haute-et-variete-basse-de-la-langue>, consulté le 11 juin 2026.

Vernetto (Gabriella), « Le kamishibai ou théâtre d'images : mode d'emploi », *Éducation et sociétés plurilingues*, 2018, n° 44, disponible sur : <http://journals.openedition.org/esp/2161>, consulté le 26 mars 2024.

Vernetto (Gabriella), « Les Sacs d'histoires : mode d'emploi », *Éducation et sociétés plurilingues*, 2017, n° 43, disponible sur : <http://journals.openedition.org/esp/1429>, consulté le 26 mars 2024.

ANNEXE

Annexe 1 : Cartographie de la Vallée d'Aoste



Source : Fulvio 314, "Valle d'Aosta - Mappa", 15 juillet 2013, disponible sur : https://it.wikipedia.org/wiki/Valle_d%27Aosta#/media/File:Valle_d'Aosta_map_it.jpg, consulté le 10 juillet 2026 (licence CC BY-SA 3.0 : <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/>)

Annexe 2 : Statut spécial de la Vallée d'Aoste, Constitution de la Région, Langue et organisation des écoles

Article 38

- 1) La langue française et la langue italienne sont à parité en Vallée d'Aoste.
- 2) Les actes publics peuvent être rédigés dans l'une ou l'autre langue, à l'exception des actes de l'autorité judiciaire, qui sont rédigés en italien.
- 3) Les administrations de l'État prennent à leur service dans la Vallée, autant que possible, des fonctionnaires originaires de la Région ou qui connaissent

Article 39

- 1) Dans les écoles de n'importe quel ordre ou degré qui dépendent de la Région, un nombre d'heures égal à celui qui est consacré à l'enseignement de l'italien est réservé, chaque semaine, à l'enseignement du français.
- 2) L'enseignement de quelques matières peut être dispensé en français.

Article 40

- 1) L'enseignement des différentes matières est organisé selon les dispositions et les programmes en vigueur dans l'Etat, moyennant des adaptations opportunes aux nécessités locales.
- 2) Ces adaptations, ainsi que la liste des matières pouvant être enseignées en français, sont approuvées et rendues exécutoires, après consultation de Commissions mixtes composées de représentants du Ministère de l'Instruction publique, de représentants du Conseil de la Vallée et de représentants du corps enseignant.

Article 40-bis

- 1) Les populations de langue allemande des communes de la Vallée du Lys indiquées par loi régionale ont droit à la sauvegarde de leurs caractéristiques et de leurs traditions linguistiques et culturelles.
- 2) Aux populations visées au premier alinéa est assuré l'enseignement de la langue allemande dans les écoles au moyen des adaptations nécessaires aux besoins locaux.

Source : Région autonome Vallée d'Aoste, *Statut spécial de la Vallée d'Aoste*, disponible sur : https://www.regione.vda.it/autonomia_istituzioni/lostatuto_f.aspx?utm_source, consulté le 11 janvier 2026.

NOTES

1 Annexe 1 : Cartographie de la Vallée d'Aoste

2 Jean-Yves Julliard, « Entre demande populaire d'instruction et contraintes budgétaires : le cas exemplaire de l'organisation des écoles de hameau en Savoie (1860-1880) », *Histoire de l'éducation*, 2022, n° 157, disponible sur : <http://journals.openedition.org/histoire-education/7254>, consulté le 26 mars 2024.

- 3 Fondation Émile Chanoux, « Le long parcours vers l'autonomie », disponible sur : <https://www.fondchanoux.org/le-long-parcours-vers-lautonomie/>, consulté le 27 mars 2024.
- 4 Evelina Unio, *Quale futuro per il francoprovenzale in Valle d'Aosta?: Politiche linguistiche e misure per la sua tutela*, mémoire de maîtrise universitaire en Traduction et communication spécialisée multilingue, université de Genève, 2020, disponible sur : <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:145367>, consulté le 13 juillet 2026.
- 5 Manon Perrin, *Le francoprovençal des colonies du sud de l'Italie : Évolutions présentes à Faeto dans les cartes de l'AIS, l'Atlas linguistique et ethnographique de l'Italie et de la Suisse méridionale*, mémoire de master en Linguistique et dialectologie, Faculté des Langues, université Jean Moulin Lyon 3, 2018, p. 5, disponible sur : https://scd-resnum.univ-lyon3.fr/out/memoires/langues/2018_perrin_m.pdf, consulté le 13 juillet 2026.
- 6 Patois VdA, "Il francoprovenzale", disponible sur : <https://www.patoisvda.org/it/francoprovenzale-patois-valle-d-aosta/>, consulté le 3 mars 2024.
- 7 Louis-Jean Calvet, « L'écologie des langues », dans *Les Grands Penseurs du langage*, Paris, Sciences Humaines, 2019, p. 121-124, disponible sur : http://shs.cairn.info/les-grands-penseurs-du-langage--9782361065294-page-121?site_lang=fr, consulté le 27 mars 2024.
- 8 Frank Tétart, « Les nationalismes "régionaux" en Europe, facteur de fragmentation spatiale ? », *L'Espace Politique*, 2010, vol. 11, n° 2, disponible sur : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/1647>, consulté le 29 mars 2024.
- 9 Kernalegenn Tudi, « Le réveil des revendications régionalistes et nationalitaires au tournant des années 1968 : analyse d'une "vague" nationale », *Fédéralisme Régionalisme*, 2013, vol. 13, dossier « La vague nationale des années 1960-1970. Regards croisés sur le Canada et l'Europe », p. 1-16, disponible sur : <https://popups.uliege.be/1374-3864/index.php?id=1195>, consulté le 29 mars 2024.
- 10 *Ibid.*, p. 9.
- 11 Presidenza del Consiglio dei Ministri, "Titolo V – Le Regioni, le Province e i Comuni", disponible sur : <https://www.governo.it/it/costituzione-italiana/parte-seconda-ordinamento-della-repubblica/titolo-v-le-regionile-province-e-i-comuni>, consulté le 5 mars 2024.

12 Sergio Gerotto, « La protection des minorités linguistiques en Italie : de l'asymétrie à l'homogénéisation ? », dans Linda Cardinal (dir.), *Le fédéralisme asymétrique et les minorités linguistiques*, Sudbury, Prise de parole, 2008, p. 239, consulté le 27 mars 2024.

13 « Italie, Loi du 15 décembre 1999, n° 482, Règles en matière de protection des minorités linguistiques historiques publiées dans le Journal officiel du 20 décembre 1999 », n° 297, disponible sur : https://www.axl.cefai.ulaval.ca/europe/italie_loi1999.htm, consulté le 6 mars 2024.

14 Jean-Louis Thiébault, « Les travaux de Robert D. Putnam sur la confiance, le capital social, l'engagement civique et la politique comparée », *Revue internationale de politique comparée*, 2003, p. 341-355, vol. 10, n° 3, disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparee-2003-3-page-341.htm>, consulté le 27 mars 2024.

15 Loc.cit.

16 Gestione ASIVA, « Q1402b Parler FRA – Comment estimez-vous connaître le français ? Vous le parlez : », disponible sur : https://gestione.asiva.it/fond_risultatisondaggio.aspx?colonne=55&comuni=*&classeeta=*&sesso=*&lingua=Fr, consulté le 8 mars 2024.

17 Gestione ASIVA, « Q2001 Attachement à une langue – À quelle langue ou quel dialecte vous sentez-vous le plus attaché(e) ? », disponible sur : https://gestione.asiva.it/fond_risultatisondaggio.aspx?colonne=91&comuni=*&classeeta=*&sesso=*&lingua=F, consulté le 9 mars 2024.

18 Regione VDA e Europa, *Rapport sur les activités réalisées de la région en 2022 pour la mise en œuvre des politiques promu par l'Union européenne et en matière de relations internationales*, disponible sur : <https://new.regione.vda.it/Media/Regione/Hierarchy/1/133/Relazione%202022.pdf>, consulté le 26 mars 2024.

19 Gestione ASIVA, « Q0301 Langue maternelle – Quelle est votre langue maternelle ? », disponible sur : https://gestione.asiva.it/fond_risultatisondaggio.aspx?colonne=12&comuni=*&classeeta=*&sesso=*&lingua=F, consulté le 8 mars 2024.

20 Gestione ASIVA, « Q0401 Langues connues – Parmi les langues et les dialectes suivants, lesquels connaissez-vous ? », disponible sur : https://gestione.asiva.it/fond_risultatisondaggio.aspx?colonne=13&comuni=*&classeeta=*&sesso=*&lingua=F, consulté le 8 mars 2024.

- 21 Alessandro Celi, "Rifrancesizzare i Valdostani. Scuola e identità in Valle d'Aosta (1861-2017)", *Diacronie. Studi di Storia Contemporanea*, 2018, vol. 34, n° 2, "Scuola e società in Italia e Spagna tra Ottocento e Novecento", disponible sur : <https://journals.openedition.org/diacronie/8111>, consulté le 9 mars 2024.
- 22 Université libre de Bruxelles, « Variété haute et variété basse de la langue », 2020, disponible sur : <https://histolf.ulb.be/index.php/le-prestige-linguistique/variete-haute-et-variete-basse-de-la-langue>, consulté le 27 mars 2024.
- 23 Marinette Matthey, « Diglossie », *Langage et société*, 2021, hors-série n° 1, p. 112, disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-111.htm>, consulté le 27 mars 2024.
- 24 Celeste Fraiese D'Amato, *La francophonie en Vallée d'Aoste*, mémoire de recherche du master Francophonie et Relations internationales, université Jean Moulin Lyon 3, 2022.
- 25 Fondation Émile Chanoux, *Une Vallée d'Aoste bilingue dans une Europe plurilingue*, 2003, p. 103, disponible sur : <https://www.fondchanoux.org/une-vallee-daoste-bilingue-dans-une-europe-plurilingue/>, consulté le 13 juillet 2026.
- 26 Annexe 2 : Statut spécial de la Vallée d'Aoste, Constitution de la Région, Langue et organisation des écoles
- 27 François Saint-Ouen, « À propos des partis autonomistes valdôtains et de l'Europe », *Il Politico*, 1989, vol. 54, n° 3 (151), p. 441, disponible sur : <http://www.jstor.org/stable/43100965>, consulté le 27 mars 2024
- 28 Guida Regioni Valle d'Aosta, "Valle d'Aosta, un territorio a forte vocazione europea", *Scenari*, 27 septembre 2021, p. 12, disponible sur : http://new.regione.vda.it/Media/Regione/Hierarchy/8/812/guida%20regioni_VDA.pdf, consulté le 26 mars 2024.
- 29 Interreg France – Italia ALCOTRA, "Presentazione", disponible sur : <http://www.interreg-alcotra.eu/it/presentazione-1>, consulté le 26 mars 2024.
- 30 Institut Technologies du vivant, « TYPICAL, un projet sensoriel local et international », disponible sur : <https://www.hevs.ch/fr/projets/typicalp-un-projet-sensoriel-local-et-international-22828>, consulté le 26 mars 2024.
- 31 Cette coopération prévoit l'engagement de la Savoie, de la Haute-Savoie, de la Vallée d'Aoste et du Valais.

32 Gabriella Vernetto, « Les Sacs d'histoires : mode d'emploi », *Éducation et sociétés plurilingues*, 2017, n° 43, disponible sur : <http://journals.openedition.org/esp/1429>, consulté le 26 mars 2024.

33 Gabriella Vernetto, « Le kamishibai ou théâtre d'images : mode d'emploi », *Éducation et sociétés plurilingues*, 2018, n° 44, disponible sur : <http://journals.openedition.org/esp/2161>, consulté le 26 mars 2024.

34 Région autonome Vallée d'Aoste, « La Vallée d'Aoste au XIX^e Sommet de la Francophonie : Un nouveau et plus actif rôle de la Vallée d'Aoste au sein de la famille francophone », disponible sur : https://www.regione.vda.it/pressvda/Eventi/sommet_francophonie_i.aspx, consulté le 15 décembre 2024.

RÉSUMÉS

Français

La Vallée d'Aoste, région située au nord-ouest de l'Italie, se distingue par son caractère à la fois francophone et italophone sur la scène nationale et internationale. Son Statut spécial d'autonomie, accordé en 1948, accompagne la région dans la promotion de son puzzle linguistique. Fruit d'une histoire singulière, la région est officiellement bilingue, avec le français et l'italien comme langues officielles. Outre le français et l'italien, on trouve également le francoprovençal valdôtain et d'autres variétés dialectales minoritaires. Le français est encore une langue présente à l'intérieur de ce territoire, pourtant progressivement italianisé dans le courant du XX^e siècle. Bien que la langue française ait perdu une part de son dynamisme, elle demeure un outil essentiel d'influence dans les sphères politique et économique de la Vallée d'Aoste. La politique linguistique de la région, ancrée dans les assises juridiques de son autonomie, joue un rôle multidimensionnel qui influence les dimensions éducatives, sociales et politiques. Cependant, la situation linguistique est plus que complexe. Malgré l'engagement de la région en faveur de la préservation de son patrimoine francophone, aujourd'hui le français est la langue minoritaire du territoire. Des manœuvres stratégiques sont mises en place pour protéger le français, mais des questions persistent quant à l'efficacité de ces politiques linguistiques. Le français est considéré comme un élément clé du patrimoine francophone valdôtain, tout en étant une « barrière » linguistique.

La région, marquée par la coexistence et cohabitation de diverses langues et dialectes minoritaires, incarne un véritable écosystème de plurilinguisme. Carrefour de diverses influences culturelles au fil des siècles, la Vallée d'Aoste est un exemple fascinant de diversité linguistique en Italie, où les

langues minoritaires jouent un rôle important dans l'identité de la communauté valdôtaine.

English

The Aosta Valley, a region located in the north-west of Italy, stands out for its dual French and Italian character from national to international scenarios. Its Special Autonomy Status, granted in 1948, accompanies the region in promoting its linguistic puzzle. Resulting from a unique history, the region is officially bilingual, with French and Italian as official languages. In addition to French and Italian, there are also *Francoprovençal* and other minority dialectal varieties. French remains a present language within this territory, albeit gradually Italianized during the 20th century. Although the French language has lost some of its dynamism, it remains an essential tool of influence in the region's political and economic spheres. The region's language policy, anchored in the legal foundations of its autonomy, plays a multidimensional role influencing educational, social, and political dimensions. However, the linguistic situation is unique and complex. Despite the region's commitment to preserving its Francophone heritage, French is now the minority language of the territory. Strategic maneuvers are being implemented to protect French, but questions persist about the effectiveness of these language policies. French is considered a key element of the Valdostan Francophone heritage, while also being a linguistic "obstacle".

The region, marked by the coexistence and cohabitation of various minority languages and dialects, embodies a true ecosystem of multilingualism. A crossroads of various cultural influences over the centuries, the Aosta Valley is a fascinating example of linguistic diversity in Italy, where minority languages play an important role in the identity of the Valdostan community.

INDEX

Mots-clés

Vallée d'Aoste, sociolinguistique, politique linguistique, francophonie

Keywords

Aosta Valley, sociolinguistic, language policy, francophonie

AUTEUR

Celeste Fraiese D'Amato

Diplômée du master Francophonie et relations internationales de l'université Jean Moulin Lyon 3, Celeste Fraiese D'Amato a consacré son mémoire à la Vallée d'Aoste avec des recherches de terrain. Elle poursuit ce travail à travers une

communication à un colloque et la publication d'un article sur cette région francophone.